



Déchets	Remarques	Collectes
Urbains incinérables	 Déchets incinérables (non recyclables) pouvant entrer dans un sac poubelle (emballages de lessive, papier souillé, briques de boissons, plastiques, sagex, ...)	Déchèterie
Encombrants incinérables	 Déchets incinérables de plus de 60 cm de côté (armoires, tables, chaises, moquettes, matelas, bois imprégné, skis, ...)	Tous les derniers samedis du mois
Compostables	 Déchets de jardin : cendres de bois, gazon, feuilles, paille	A composter individuellement ou à mettre sur les tas de fumier, <u>avec l'accord de l'agriculteur</u>
Papier	 Journaux, enveloppes, imprimés et correspondances, magazines (sans emballage plastique), annuaires téléphoniques.	Déchèterie
Carton	 Tout le carton d'emballage : boîtes en carton, carton ondulé, enveloppes en carton, papiers d'emballage. Non admis : cartons de produit de lessive, papier et cartons souillés (à déposer dans les sacs poubelle)	Déchèterie
Verre	 Bouteilles à boisson et bocaux. Trier par couleur. En cas de doute, mettre au verre vert	Déchèterie
PET	 Bouteilles de boisson uniquement Non admis : bouteilles d'huile et de vinaigre, emballages de produits cosmétiques (à déposer dans les sacs poubelle)	Déchèterie
Métalliques	 Objets non électriques avec plus de 50% de métal. Tous les gros objets métalliques, sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique. Non admis : éléments combustibles tel que bois, tissu, caoutchouc, ... (à déposer dans les sacs poubelle)	Déchèterie
Fer blanc	 Boîtes de conserve : les débarrasser de leur étiquette et les rincer dans la dernière eau de vaisselle, aérosols, capsules de bière et bouchons de vin	Déchèterie
Aluminium et Aluminium ménager	 Cannettes, à séparer soigneusement du fer blanc Tubes mayonnaise, moutarde, barquette alu chat/chien, barquette de gril Non admis : bouchons de vin et capsules de bière	Déchèterie
Capsules Nespresso	 Container prévu à cet effet	Déchèterie
Textiles, souliers, jouets	 Container prévu à cet effet	Déchèterie, à mettre dans sac poubelle du commerce
Inertes	 Porcelaine, faïence, vitres, miroirs, briques, béton concassé, terre, pierre, gravats, plâtre, ciment Non admis : plastique, papier, ...	Petites quantités : déchèterie Grandes quantités : selon directives de la municipalité
Terre et pierre	 Selon directives de la municipalité	
Huiles	 Huiles végétales : friteuse, glycérine, salade, machine à coudre Huiles minérales : moteur et engrenage, vidange, hydraulique	Déchèterie
Appareils électriques, électroniques et électroménagers	 Appareils électroniques de bureau et de loisirs (ordinateurs, imprimantes, scanners, téléphones, chaînes Hi-Fi, téléviseurs, etc.) Appareils frigorifiques, cuisinières, machines à laver, aspirateurs, machines à café, fer à repasser, fours micro-ondes, robots ménagers, ..., outils (< 70 kg), jouets, équipements électriques de sport	A ramener dans les commerces spécialisés ou dépôt en déchèterie le dernier samedi du mois
Piles et batteries	 Batteries de véhicules, piles, accumulateurs	
Ampoules et néons	 Ampoules économiques, ampoules au mercure, néons	
Médicaments	 Ne jamais les jeter dans la poubelle ou dans la cuvette des WC	En priorité, dans les commerces spécialisés ou à la déchèterie, 2 x par an, sur invitation de la municipalité
Toxiques ménagers	 Peintures, solvants, spray aérosol Ne jamais les jeter dans la poubelle ou dans la cuvette des WC Ils doivent être neutralisés avant d'être éliminés	
Pneus	 Interdit en déchèterie	
Cadavres d'animaux	 Ne pas enterrer les dépouilles	Clos d'équarrissage de Moudon / 021 905 20 57